



# **REPUBLIQUE DU CAMEROUN : PLUSIEURS MORTS DANS L'AFFRONTEMENT ENTRE GROUPE SEPARATISTE ET L'ARMEE CAMEROUNAISE A NGALIM DANS LE NORD-OUEST**

## **COMMUNIQUE DE PRESSE**

Douala-Bamenda, le 30 avril 2021 : Le Réseau des Défenseurs des Droits Humains en Afrique Centrale (REDHAC) condamne avec la dernière énergie les attaques interminables par un groupe armé dans la région du Nord-Ouest et du Sud-Ouest.

### **Les faits :**

Dans la nuit du 29 au 30 avril 2021, les militaires ont été pris au dépourvu à leur base de Menfoung par un groupe armé séparatistes dans l'arrondissement de Ngalim. Plusieurs blessés ont été recensés du côté des civils, et au moins 5 militaires sont tués.

Selon les sources, les forces de défense seraient en sous effectif dans la base de Menfoung.

## Rappel

Le 13 février 2021, trois chefs traditionnels ont été capturés à leurs différents domiciles par des présumés sécessionnistes « Tous ont été retrouvés morts plus tard » sur la place du marché d'Essoh-Attah, leur village d'origine dans le département du Lebialem, Sud-ouest.

Le 14 février 2021, Fon Clement Njî II, chef traditionnel de Njinikom dans le département du Boyo (Nord-ouest) a été kidnappé, alors qu'il revenait de l'Eglise. Ce dernier reste encore introuvable.

**De tout ce qui précède,**

Le Réseau des Défenseurs des Droits Humains en Afrique Centrale(REDHAC):

- Très attristé, condamne avec fermeté ces crimes crapuleux perpétrés par des hommes armés et adresse ses sincères condoléances à toutes les familles si durement éprouvées ;
  - Dénonce les assassinats, les séances de tortures physiques et morales ainsi que les traitements inhumains et dégradants infligés aux homme politiques, civils et autorités traditionnelles ciblées;
  - S'insurge contre les enlèvements, assassinats des chefs traditionnels, des civils, des enseignants et autre défenseurs des droits humains qui ne font que leur travail humanitaire pour les déplacés internes et autres victimes dans le but de recevoir un soutien opportun et approprié.

**Le Réseau des Défenseurs des Droits Humains en Afrique Centrale (REDHAC) rappelle :**



**Qu'aucune révendication aussi légitime soit elle ne peut justifier les horreurs exactions et les violations des Droits Humains commises dans les régions en conflit.**

**En conséquence, le REDHAC demande à toutes les parties en conflit :**

Le respect scrupuleux de la Déclaration Universelle des droits de l'homme qui en ses articles 3 et 5 stipule : article 3 « tout individu a droit à la vie, à la liberté et à la sûreté de sa personne », article 5 : « Nul ne sera soumis à la torture, ni à des peines ou traitements cruels, inhumains ou dégradants ».

Au Gouvernement de la République Démocratique du Congo et du Cameroun, le  
REDHAC:

- Rappelle une fois de plus que sa responsabilité régaliene est la protection et la sécurité du territoire en toute circonstance ;
  - Initie une enquête indépendante, impartiale internationale et d'établissement des faits afin de trouver tous les coupables de ces odieux crimes crapuleux pour qu'ils soient traduits devant une justice équitable et qu'ils répondent de leurs actes.

**Aux Nations Unies, à l'Union Africaine, à la Commission Africaine des Droits de l'Homme et des Peuples (UN, UA, CADHP) le REDHAC recommande :**

- De continuer à mener le plaidoyer afin qu'une mission conjointe (UA/CADHP, CNDH, Société Civile), indépendante, internationale d'établissement des faits soit effective au Cameroun afin d'identifier toutes les parties prenantes à la crise dans le Nord-Ouest et le Sud-Ouest et établir leurs responsabilités dans la perspective de la mise en place d'un mécanisme de résolution pacifique durable.

**Enfin, pour le REDHAC**

- La COMMISSION VERITE-JUSTICE ET RECONCILIATION reste la meilleure solution pacifique durable et serait une opportunité pour la réconciliation nationale gage d'un développement durable, de la sécurité pour tous au Cameroun.

## Le REDHAC

- Encourage le gouvernement du Cameroun de s'approprier cette proposition pour une sortie de crise définitive ;
  - encourage la mise en place d'un cadre juridique pour la protection légale des Défenseurs des Droits Humains, activistes et journalistes en adoptant la loi portant : « *Promotion et Protection des Défenseurs des Droits Humains, aux activistes et journalistes* »

SUIVEZ-NOUS

Tél. Fixe : Bureau (+237)233 42 64 04 ;

**MOB : (+237) 691 23 89 96 / 697 61 81 95**

Facebook :RedhacRedhac

Twitter : @RedhacRedhac

**Site-Web :**[www.redhac.info](http://www.redhac.info)